Vol. XVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 22 Aout 1889 La Bibliothèque du Parlement No. 44.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ere insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

REPRODUCTIONS.

L'ÉVENTAIL.

C'est moi qui soumets le zéphire
A mes battements gracieux;
O femmes, tantôt je l'attire
Plus vif et plus frais sous vos yeux.

Tantôt je le prends au passage
Et j'en fais le tendre captif
Qui vous caresse le visage
D'un souffle lent, tiède et plaintif.

C'est moi qui porte à l'oreille
Dans un frisson de vos cheveux,
Le soupir qui la rend vermeille,
Le soupir brûlant des aveux.

C'est moi qui pour vous le provoque,
Et vous aide à dissimuler
Ou votre rire qui s'en moque
Ou vos larmes qu'il fait couler.

SULLY-PRUDHOMME,
de l'Académie Française.

PENSÉES.

—Le temps est nécessaire à tout; il suffit d'être prêt toujours sans anticiper jamais sur l'heure marquée par la Providence.

—Quelque précieuse que soit la santé, ce n'est pas Hercule qui fait le plus; une âme généreuse dans un pauvre petit corps est la maîtresse du monde.

—Chaque jour, à chaque instant, l'inexorable burin de la justice divine recueille le souffle de vos lèvres, et le grave pour votre gloire ou votre honte sur les tables de l'immortalité.

—La prière sort du cœur des pauvres comme du cœur des rois, elle se croit aussi forte en s'élevant du toit de chaume qu'en s'élevant des lambris de cèdre, en parlant à Dieu d'un morceau de pain qu'en l'occupant d'un empire.

—Les haines qui s'acharnent aux hommes sont haines méprisables. Mais les haines qui s'obstinent contre un régime néfaste sont des sentiments purs et avouables, parce qu'ils ont pour fondement et pour pilier l'amour de la patrie et le culte de ses traditions.

LA LANGUE FRANÇAISE AU MANITOBA.

[Reproduit de *La Presse* de Montréal.]

Pauvre langue française, on est en train de discuter sa déchéance dans les plaines de l'Ouest.

Alea jacta est!

Le simple caprice d'une majorité brutale va imposer une langue étrangère à une minorité française, que nos compatriotes peuvent changer en majorité le jour où ils se donneront la peine d'aller chercher au Nord-Ouest ce qu'ils s'obstinent à demander aux Etats-Unis—le travail et la propriété du sol

Jusqu'à présent on ne s'est pas assez méfié des envahissements de nos voisins qui s'implantent dans le Nord-Ouest et s'en emparent peu à peu. Plusieurs compagnies se sont formées dans Ontario, et même dans la province de Québec, pour acheter à vil prix, aux officiers et anciens volontaires des expéditions de la Rivière-Rouge, les terres que le gouvernement leur avait données en récompense de leurs services.

La plupart de ces terres ne sont vendues qu'aux saxons, aux germains, qui forment ainsi chaque jour une ligne de circonvallation autour de l'élément français laissé à ses propres ressources.

Il est temps que nos compatriotes de la province de Québec ouvrent les yeux et qu'ils viennent à la rescousse de leurs frères du Manitoba, en aidant à la colonisation du Nord-Ouest. Ils ne sauraient trouver de plus belles terres, ni un meilleur climat. Avec de l'énergie, de la sobriété, de l'esprit d'économie, ils seront avant peu riches, influents et respectés, obéissants à des lois qu'ils se feront eux-mêmes et qu'ils rédigeront "dans ce beau langage qui, dans tant de pays et durant tant de siècles—c'est le marquis de Lorne, gouverneur-général du Canada, qui parlait ainsi un jour à l'Assemblée Législative de Québec, et j'y étais—fut regardé comme le type de l'expression concise et nette et le plus habile interprète de l'esprit et de la pensée humaine."

Les Etats-Unis ne savent donner aux Canadiens-français qu'une aisance relative. Jamais nous ne serons chez nous dans ces manufactures où l'air manque, où la banqueroute plane le plus souvent et d'où l'on revient au pays avec des goûts exotiques, et quelquefois—mais rarement—Dieu merci! avec l'oubli de la langue et des traditions nationales.

Le Manitoba est une propriété française par le droit de découverte, par les souvenirs, par le droit de possessien. Nous y avons jeté une colonie qui date déjà de loin. Que nos immigrants canadiens-français s'en rappellent; et quand ils voudront quitter le sol natal, qu'ils se portent vers le Nord-Ouest en colonnes serrées, au lieu de s'éparpiller à l'étranger et de courir risque d'être absorbés par des voisins qui n'ont ni leur langue, ni leur religion.

Ces vastes territoires du Manitoba furent découverts jadis par les frères Varennes de la Vérendrye, par le Gauleur de Saint-Pierre.

Ils furent fécondés par les sueurs, le sang de nos grands missionnaires français, et ils ont été conservés à l'Angleterre par la fidélité des descendants de ces rudes coureurs de prairie qui vinrent au commencement du siècle dernier, à la suite des officiers de France. Ces hommes-là tiennent de race et ils ne sauraient accepter sans protester hautement, la violation de droits parlementaires qu'on est venu leur offrir et l'imposition d'une langue étrangère dont ils ne savent que faire. Pour plaire à une majorité aussi arrogante qu'elle peut être accidentelle si nous le voulions, ils ne sauraient renoncer à ce qui fut l'orgueil et la gloire de leurs pères.

Non: une majorité anglaise ne peut ainsi se faire le pion de toute une race, et forcer des milliers de Français à quitter leurs charrues, leurs champs, leur commerce, pour se mettre en concurrence avec un prix de thème et réciter aux *gophers*, aux traiteurs et à la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest les "*Principles of English grammar.*" Le *fair play* britannique s'est promené sous d'autres cieux que sous celui où Longfellow a fait naître, prier, souffrir Evangeline et d'où il l'a fait arracher par des soudards que pareils traits d'héroïsme militaire ont fait passer sous les fourches caudines de l'histoire. On ne change pas une race du jour au lendemain; les Acadiens et les Canadiens-français sont encore debout pour le prouver.

Que les Manitobains marchent sur leurs traces.

Quant à nous qui ne cessons d'entourer de justes prévenances et de délicates attentions la minorité anglaise de la province de Québec, nous n'avons pas besoin de dire que nos compatriotes sont pour le moins étonnés des rumeurs qui nous arrivent ainsi du Manitoba.

Les temps sont-ils proches, et les Manitobains d'abord, les Acadiens et les Canadiens-français ensuite, seront-ils obligés de faire répéter avant peu, devant le Parlement anglais, ces paroles amères que le père de notre ancien gouverneur-général, le marquis de Lorne, M. le duc d'Argyle, faisait dire à l'émir d'Atghanistan et à ses sujets dans un remarquable discours qu'il prononçait alors à la Chambre des Lords?

—*They were justified in saying that they had a deep rosted mistrust of the good faith and sincerity of the British Government,*

—"Ils étaient justifiables en disant qu'ils avaient une profonde méfiance de la bonne foi et de la sincérité du gouvernement."

Voilà ce que disait le duc d'Argyle en 1879. Est-ce que cette histoire de l'Orient va se répéter pour nous sur ce libre sol de l'Amérique?

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

BOULANGER.

La cour sénatoriale a trouvé le général Boulanger coupable de conspiration contre l'Etat, et le comte Dillon et Henri Rochefort coupables de complicité dans le complot. La cour a aussi déclaré que Boulanger s'était rendu coupable d'une tentative de haute trahison dans l'incident de la gare de Lyon.

Le conseil d'Etat a de plus publié un décret annulant l'élection de Boulanger dans chacun des douze sièges au conseil général, en vertu du principe qu'il est légalement inéligible.

Le général déclare dans une lettre qu'il a donné les sommes qu'il est accusé d'avoir détournées, aux principaux fonctionnaires du bureau de la guerre pour venir en aide aux veuves et aux orphelins des soldats.

Boulanger a également fait une grave révélation. Il déclare qu'on lui a livré pour une nuit, alors qu'il était ministre de la guerre, les notes et les rapports de l'attaché militaire allemand à l'ambassade d'Allemagne de Paris. Ces documents furent enlevés de l'ambassade et copiés pendant la nuit au ministère de la guerre. On les rapporta ensuite le matin de très bonne heure à l'endroit où ils avaient été pris, et cela, sans éveiller les soupçons des fonctionnaires allemands.

Le général affirme qu'il a payé une grosse somme pour jouer ce petit tour aux Allemands, et il ajoute que la plupart de ses collègues du ministère furent d'avis que cet argent avait été bien employé.

La sentence du Sénat contre Boulanger, le comte Dillon et Henri Rochefort est que tous trois soient exilés et internés dans une forteresse coloniale.

L'AVEUGLE.

Il venait tous les jours s'asseoir au pied de l'escalier Boisgirard, sur une chaise de paille à dossier cassé, qu'il apportait lui-même accroché à son bras.

Je le voyais arriver du bas de la rue,—une large route provinciale, sans boutique,—qui tournait à grands circuits entre deux murs de cailloux débordés de verdures. Il avait au moins quatre cents mètres à marcher sans changer de trottoir, sans franchir de ruelles transversales. Et il parcourait cette distance très vite, serrant de près le mur, le bâtonnant à petits coups réguliers.

Au coin de l'escalier, il s'arrêtait court, calait sa chaise avec des précautions infinies, puis s'asseyait, enfin, les pieds dans de bons sabots de bois fourrés de paille, la main qui portait la sébile réchauffée d'un gant de tricot rouge, à un seul doigt, lequel donnait à son avant-bras l'aspect d'une pince de homard.

Il n'avait ni chien ni tableau. Sa clientèle, c'étaient les bonnes gens qui montaient l'escalier, surtout le public des enterrements. De loin il devinait l'approche des convois à la cadence des pas caractéristiques derrière le roulement léger des corbillards. Il se levait alors, ôtant son feutre, faisait très dévotement un signe de croix. Presque toujours un monsieur ganté de noir se détachait du cortège, venait jeter un sou dans la sébile.

Il disait merci. Il ne se rasseyait qu'après le défilé de la famille et des voitures.

Comme il était brave homme et point geigneur, toutes les bonnes gens qui passaient d'habitude lui disaient un mot à la rencontre.

—Ça pique, ce matin, père Francis?

Et il répondait en souriant;

—Mais oui, ça pique. Ça pique plus qu'hier, monsieur Boissel.

Car il mettait beaucoup d'amour propre à reconnaître les gens à la voix, à les interpeller congrûment par leur nom.

Chaque jour, vers midi, sa femme lui apportait la soupe dans une gamelle d'étain, étroitement fermée d'un couvercle. Déjà vieille, elle montrait des bras de laveuse doux à voir et fanés comme du velours blanc.

Elle causait un instant avec son homme, debout, les mains sur les hanches. Puis, quand il avait fini de manger, elle brossait longuement le paletot blanchi au frôlement des murailles. Ensuite, amicalement, à la façon des gens de campagne et des prêtres, ils frottaient l'une contre l'autre leurs joues ridées.

Deux fois par jour je passais devant le père Francis, à la descente, à la montée, pour me rendre à mes consultations de l'hôpital. Souvent je lui donnais un sou. Il finit par reconnaître mon pas, et comme chaque fois au passage il me saluait d'un: — Bonjour, monsieur le docteur! nous liâmes connaissance. Quand je montais la côte, vers midi, un peu essoufflé, à cause de mon asthme, je m'arrêtais pour faire avec l'aveugle un bout de causette.

C'est ainsi qu'il me conta son histoire. Il avait travaillé trente ans dans la serrurerie. Il gagnait gros, et comme les enfants n'étaient pas venus, on vivait bourgeoisement. La femme n'exerçait aucun métier.

Un matin, il avait trouvé sa vue moins bonne. Cela avait marché de mal en pis très vite. Au bout de deux ans, sur ses yeux, la nuit s'était fait complète. Alors, comme on n'avait point d'économies, il fallut acheter une sébile, tendre la main aux passants tandis que la femme, courageusement, se mettait à laver chez des pratiques.

Machinalement, puis avec une attention professionnelle, tandis qu'il causait, je regardais ses yeux où la flamme de vie était depuis tant d'années éteinte. L'un des deux semblait perdu. L'autre apparaissait couvert d'une blancheur laiteuse qui troublait la limpidité de l'iris.

Je demandai:

—Avez-vous consulté quelqu'un pour vos yeux?

—Pas depuis quatre ans.

—Savez-vous ce que vous avez?

—Une cataracte.

—Si vous avez confiance en moi, je pourrai vous rendre la vue.

Il devint tout rouge et tourna la tête vers moi avec un sourire inquiet; on eût dit que j'avais là mon outil dans ma poche et que j'allais l'opérer séance tenante.

Il demanda, toujours timide:

—Ça ne sera pas dangereux?

—Que risquez-vous, puisque votre cécité est complète?

Puis, comme il se taisait, j'ajoutai:

—Voyons, vous n'avez pas peur, vous, un ancien serrurier?

Alors, il mit sa main dans ma main et me dit:

—Je vais aller vous voir quand vous voudrez.

***

Ils étaient chez moi tous les deux, le surlendemain, dans leurs vêtements des dimanches; lui très-crâne, elle si chancelante, qu'il fallut tout de suite l'asseoir, lui faire respirer des sels.

J'avais fait assoeir l'aveugle en face de la fenêtre, en bonne lumière, sous le jour blanc des rideaux. Mon garçon de service lui tenait solidement la tête, la bonne femme nous regardait faire, les jambes flageolantes, ses regards allaient de mes yeux au cystitome et m'interrogeaient.

—Bon courage, mon ami, lui dis-je, le plus douloureux est fait.

L'œil était bien immobile, je saisis mon instrument et ponctionnai la cornée en dedans de sa circonférence. Puis, rapidement, à l'aide de la curette j'enlevai les débris du cristallin. La lumière inonda l'œil.

Le bonhomme poussa un cri. A ses pieds, à genoux, sa femme était tombée. Sans voix, elle levait sur lui sa pauvre face ridée.

—Je lui criai:

—C'est fini! levez-vous.

Elle ne bougea pas. Elle resta là, les yeux fixés sur son homme, cherchant dans cet œil depuis tant d'années éteint l'éveil promis de la lumière.

Lui d'abord avait jeté son buste en arrière, reculé comme sous une heurt en pleine poitrine.

Le jour qui le baignait illumina sa face transfigurée. Quelques secondes, il demeura muet, la bouche entre ouverte. Puis, lentement, son visage s'inclina, tandis que ses mains cherchaient comme pour la bénir, la tête de la femme agenouillée.

Mais au moment de toucher les cheveux gris, ses mains se relevèrent, dans un geste de navrante surprise, tout le visage se détendit, ses larmes parurent, descendirent lentement sur les joues, et l'opéré murmura d'une voix brisée:

—Ah! chère! comme tu as vieilli!

HUGUES LE ROUX.

Le Manitoba.

Jeudi, 22 Aout 1889.

NOTRE DEVOIR A TOUS

Dans une lettre que nous publions plus bas, un ami distingué nous fait part de ses impressions sur la situation actuelle, et indique à tous nos compatriotes la ligne de conduite à suivre à l'avenir, en vue des changements que le gouvernement veut faire subir à nos lois.

Il ne reste plus de doute maintenant sur la détermination du cabinet Greenway-Martin, d'abolir l'usage officiel de la langue française et de changer radicalement notre système scolaire, en sorte que nous pouvons et devons, dès à présent, nous préparer à faire face aux événements, et pour ce, mettre de côté tout ce qui a pu être, dans le passé, un sujet de discorde et de désunion. Nous devons, de plus, tous travailler d'un commun accord, et employer tous les moyens constitutionnels à notre disposition pour sauvegarder les privilèges que l'on veut nous enlever par la force.

Ce qui arrive aujourd'hui ne nous étonne pas, nous l'avons même prédit l'année dernière, en janvier, mais l'on a pas voulu nous croire alors. Nous nous sommes bornés à protester, laissant à d'autres la responsabilité de l'alliance faite de bonne foi, nous voulons bien le croire, avec des hommes qui ne l'étaient pas.

En se séparant de ses collègues, M. Prendergast a fait son devoir, et en retirant son appui à l'administration, M Jérôme a aussi fait ce qu'il devait. Nous avons l'intime conviction que MM. Martin, Gelley et Lagimodière sauront aussi, en temps opportun, affirmer leur opposition à la politique arbitraire de l'administration. Quant à M. Marion, nous le savons prêt à prendre part à tout mouvement qui aurait pour but l'union la plus étroite entre nos compatriotes. N'ayant pas, dans le passé, appuyé le gouvernement actuel, il n'a, aujourd'hui qu'à faire cause commune avec nos autres députés français.

Nous regrettons la disparition de *L'Ouest Canadien*, car, à notre avis, c'est dans des circonstances telles que celles qui se présentent qu'un journal est utile ; mais il faut croire que cette feuille avait été fondée dans un autre but. N'en parlons plus.

Le Manitoba reste aujourd'hui le seul organe français, et, en dépit de toutes les misères que l'on a pu faire à son administration, il saura, comme par le passé, nous pouvons en donner l'assurance, être à la hauteur de la position à laquelle il a toujours tenu de se placer, pour aider la cause et même appuyer, avec toute l'énergie possible, les hommes qui sont aujourd'hui appelés à soutenir en chambre nos droits et privilèges.

Voici la lettre à laquelle nous faisons allusion au commencement de notre article :

Monsieur le Directeur,

Il est dans la vie des peuples de ces graves moments où toute une race s'arrête, jetant sur l'avenir un anxieux regard et prêtant l'oreille aux bruits menaçants, qui tout-à-coup l'arrachent à la sécurité dans laquelle elle vivait. Instinctivement alors, tous ceux qui portent au cœur la même foi et dans les veines le même sang veulent réchauffer leur énergie dans une loyale et fraternelle pression de main. Toutes les luttes, toutes les difficultés passées sont oubliées, et toutes les énergies, tous les talents s'unissent pour faire face au danger qui menace la foi commune et les droits politiques de tous.

Il me semble que nous sommes en présence d'un de ces événements. La tempête gronde sur nos têtes ; nous sommes menacés dans notre liberté religieuse, puisqu'on prétend vouloir nous enlever nos écoles catholiques. Nous sommes menacés dans nos droits politiques, puisqu'on prétend nous priver de l'usage légal de notre langue.

Nous unir, Monsieur le Directeur, tel est le premier de nos devoirs. Le moment est assez grave pour que chacun de nous fasse taire les petites révoltes de son amour-propre plus ou moins froissé dans les luttes d'hier, et se prépare à lutter loyalement et avec toute l'énergie dont il est capable côte-à-côte avec ses concitoyens.

L'honorable secrétaire-provincial, Monsieur Prendergast, vient, à mon sens, de grandement s'honorer en retirant son appui aux hommes qui s'attaquent à nos écoles et à notre langue ; il a vraiment fait preuve de patriotisme, en déposant immédiatement son portefeuille, dès que la majorité du cabinet a pris vis-à-vis de nous une position aussi hostile.

Le *Free Press* d'hier publiait une lettre de Monsieur Jérôme, député de Carillon, qui annonce carrément que ces hommes qui menacent de nous priver de l'usage légal de notre langue et de porter la main sur nos écoles catholiques, n'ont plus à compter sur la confiance qu'il avait en eux jusqu'ici et sur son appui pour le futur. Nous espérons que son exemple sera suivi par tous les autres députés français et catholiques.

Nous avons assez de fierté pour nous unir pour la défense de notre langue, comme ont su le faire autrefois les vieux colons du Saint-Laurent.

Quant à nos écoles, ce n'est pas seulement une affaire de fierté, d'honneur et de droit, mais c'est une *affaire de conscience*. Le *Free Press* lui-même nous le dit tous les jours

Nos députés s'uniront donc pour combattre en chambre, avec tout leur talent et toute leur énergie, nous en sommes sûrs.

Les rédacteurs de *L'Ouest Canadien* annonçaient dans le dernier numéro de ce journal, qu'ils en suspendent la publication ;—*Le Manitoba* reste donc le seul organe français qui soutiendra ici la lutte. Votre passé, M. le Directeur, nous donne l'assurance qu'il la soutiendra vaillamment, et que votre plume luttera avec énergie dans l'arène de la presse, pendant que nos députés lutteront dans l'arène parlementaire.

Notre langue ! nos écoles ! Voilà le cri qui doit rallier toutes les intelligences, toutes les volontés, tous les talents, apaiser toutes les luttes, et nous unir tous comme un seul pour défendre ces deux grands principes de liberté que nous garantissent la justice et la constitution.

Saint-Boniface, le 21 août 1889.

J. M. A. J.

L'HON. M. DEWDNEY.

Vendredi dernier, plusieurs personnes se rendirent à la gare de Winnipeg, pour rencontrer l'hon. M. Dewdney, ministre de l'Intérieur, qui arrivait d'Ottawa ce jour-là. Parmi ceux présents il y avait: Sir A. T Galt, l'hon. M LaRivière, M.P., et MM. H. H. Smith, James Taylor, W. J. Fonseca, etc., etc.

L'hon. M. LaRivière, accompagné de M. James Taylor, président du comité des anciens colons, présenta une requête de ces derniers à l'hon. Ministre. Par cette requête on demande la nomination d'une commission spéciale pour examiner les réclamations des colons non encore règlées. Les noms de MM. Roger Goulet et James Taylor sont suggérés au gouvernement pour former la commission demandée.

A son retour de l'ouest, c'est-à-dire dans un mois à peu près, l'hon. M. Dewdney s'arrêtera à Winnipeg, puis se rendant à la demande des hons. MM. Girard et LaRivière, ira visiter une partie du district de Provencher.

UNISSONS-NOUS.

Nous n'avons plus de ministre français.

M. Prendergast a donné sa démission.

Après mille contradictions, le ministère a annoncé officiellement que l'abolition de la langue française et la question des écoles figureraient sur le programme de la prochaine session. La position du secrétaire-provincial était insoutenable.

On a donc décidé de faire disparaître la langue française de la chambre, de modifier la loi des écoles, en faisant disparaître nos écoles catholiques. Sur la première question, il faut bien le reconnaître, les anglais sont à peu près unanimes. Ils disent : " Nous sommes en pays anglais, il faut que l'anglais prédomine en tout."

Sur la seconde, celle des écoles, une partie du clergé protestant s'y opposera.

" Mais les traités, la constitution," dirons nous ?

Ça fait rien. S'il y a des obstacles, ils disparaîtront. Le Parlement Impérial nous aidera au besoin. Je m'appelle *John Bull.*

Le *boss* Martin se sent très capable : il est remuant, audacieux, tranchant. Un autocrate en miniature. Il faudra le surveiller attentivement, sans oublier les autres.

Voici le temps venu de prouver le sentiment national et de combattre les bons combats de la patrie française. Il faut se cramponner avec toute l'énergie d'une personne en danger de se noyer, à "*notre langue, nos institutions et nos lois*," et il faut l'espérer, j'en suis sûr, que nous ne serons pas noyés si nous combattons en véritables patriotes. Nos pères sont sortis victorieux de la lutte : nous sommes leurs fils. Quant aux lois, les lois anglaises nous régissent Elles semblent donner satisfaction, et ce ne sont pas les canadiens qui s'en plaignent.

La libéralité de nos institutions, la liberté de la presse et des assemblées publiques nous fournissent des moyens de lutter efficacement contre la tourmente politique qui nous menace. Tenons-nous en là. Soyons unis. *L'union fait la force.*

UBALD HÉLIO.

Nouvelles Politiques.

—Les dépêches de ce matin annoncent que les orangistes d'Ottawa, a une assemblée prochaine, doivent passer une résolution approuvant le gouvernement Greenway pour ce qui a trait à l'abolition de la langue française et de nos écoles séparées.

—La démission de l'hon. M. Prendergast, une fois acceptée, prendra effet à partir du 1er septembre prochain.

—Sir Robert Thurburn, premier ministre de l'Ile de Terrenenve, qui est à la veille de faire les élections, vient de lancer un manifeste déclarant qu'il est entièrement opposé à l'entrée de la colonie dans la confédération canadienne.

—Le *Star* de Montréal, qui est généralement assez bien renseigné, nous donne les nouvelles suivantes au sujet des changements que l'on attend dans le personnel de l'administration de Québec. L'hon. M. Duhamel cesserait d'être ministre pour remplacer M. Jolicœur sous-secrétaire-provincial et l'hon. M. Flynn, qui a fait partie de presque tous les cabinets accepterait de remplacer M. Duhamel. Il n'est pas improbable, ajoute le même journal, que M. McShane entrera de nouveau dans le cabinet Mercier.

—Dans un magnifique article qu'il publie dans la *Quaterly Review*, M. Bourinot, le greffier de la chambre des Communes, stigmatise très sévèrement les agitateurs qui voudraient mettre les provinces aux prises les unes contre les autres.

—Sir Hector Langevin agit comme premier ministre en l'absence de sir John Macdonald.

—Une dépêche de Saint-Roch des Aulnais, province de Québec, nous annonce la mort de M. J. B. Dupuis, ancien député de l'Islet à l'Assemblée Législative de cette province.

—Le *Soleil* de Paris, publie dans sa feuille du 13 courant, la préface que le comte de Paris a écrite pour le premier volume des lettres de son père, le duc d'Orléans. Le langage du comte de Paris est celui d'un fils qui chérit la mémoire de son père. Certains passages de cette préface ont le caractère d'un manifeste politique Le duc d'Orléans, dit le comte de Paris, désirait devenir le serviteur exclusif et passionné de la révolution, bien qu'il fût un prince catholique.

—C'est M. Massue, Seigneur de Saint-Aimé, qui sera le candidat conservateur dans Richelieu. L'opposition a deux candidats MM Gouin et Proulx. L'élection aura lieu dans les premiers jours de septembre.

—Le procureur-général de la Colombie Anglaise, l'hon. Théodore Davie, a été élu hier par une majorité de 111 sur son adversaire, le Dr Milne, oppositionniste.

LA SITUATION EN EUROPE

C'est une opinion assez répandue, en tout pays, que les puissances de l'Europe ne peuvent toujours continuer à augmenter leurs armements ; que l'heure viendra où, n'ayant plus la force ou la patience de supporter la paix armée, elles préfèreront les chances de guerre. C'est assurément là un des dangers de la situation, mais s'il y a un pays qui plie sous le faix, c'est l'Italie. La France, l'Allemagne, même la Russie et l'Autriche-Hongrie peuvent longtemps supporter ce trop lourd fardeau ; elles en souffrent, elles en sentent la gêne dans tous les membres ; elles ne sont pas obligées de demander grâce. Des cinq puissances continentales, l'Italie semble celle qui pourra tenir le moins longtemps à ce jeu écrasant. Elle donne déjà des signes de lassitude.

On assure que l'Angleterre et l'Allemagne ont signé un traité d'alliance.

LETTRE DE M. L'ABBE GEORGE DUGAS.

(Pour *Le Manitoba.*)

Sainte-Anne des Plaines,
13 août 1889.

Monsieur le Directeur,

Pour la consolation de ceux qui se désolent à Manitoba, quand il survient un petit contre-temps, vous pourrez dire que dans certains endroits de la province de Québec il a gelé la nuit dernière. Ce matin, le frimas paraissait sur les trottoirs et le thermomètre était à zéro. Si pareille chose était arrivée à Manitoba, on ne manquerait pas de s'écrier que c'est un pays inhabitable. Cependant, nous avons eu ici des gelées dans tous les mois cet été, et personne n'en parle.

Je suis dans la province de Québec depuis le mois de février, eh bien ! je vous avoue que j'y ai trouvé la température détestable. Il pleut trois fois la semaine, quand il ne pleut pas tous les jours. J'ai fait plusieurs voyages à Québec, à Ottawa, à Montréal, et chaque fois je me suis fait arroser abondamment. Franchement, mal pour mal, je préfère aller à pied sec.

Je vous répèterai ce que je dis dans les correspondances que j'envoie au *Manitoba; Que nos colons Canadiens établis à Manitoba soient donc courageux, qu'ils n'aillent pas dire, à la première épreuve: Ah! ce n'était pas de même en Bas Canada.*

Notre pays a ses inconvénients comme tous les autres pays. Depuis 22 ans que j'habitais le Manitoba j'avais un peu oublié la température du Bas-Canada Aujourd'hui, je puis en faire la comparaison, avec celle du Nord-Ouest, et je donne la préférence, à cette dernière.

Je suis occupé en ce moment à écrire une petite brochure en faveur de l'immigration. Je n'ai rien de nouveau à faire connaître sur les avantages de Manitoba. Tout a été dit, déjà. Mais mon témoignage servira à corroborer ce que d'autres ont dit jusqu'ici. Agréez, cher ami, mes saluts et amitiés.

G. DUGAS, Ptre.

LA SANTE DU PAPE.

Une correspondance adressée de Rome au *Figaro* dans les derniers jours de juillet, dit que le calme le plus complet a succédé, au Vatican, à l'agitation qui avait suivi le dernier consistoire et l'allocution ponficale et les embarras de la papauté.

Comme le correspondant s'étonnait de ce calme, au moment où il n'est bruit que d'un départ possible de Léon XIII, un prélat lui répondit :

—C'est que la résolution du pape est irrévocablement arrêtée et que la période d'agitation est terminée. Il ne reste plus qu'à attendre tranquillement les événements.

En attendant, Léon XIII a pris possession du Casino de Pie IV. Il ne l'occupe pas encore, mais il y passe la plus grande partie de la journée.

Des personnes qui ont eu l'occasion de voir Léon XIII, ces jours derniers, affirment qu'il se porte très bien. Il en était autrement il y a quelques semaines. Le pape avait les lèvres congestionnées ; on y remarquait quelques petites taches noirâtres, comme si le sang se figeait. Les médecins étaient préoccupés.

Nature nerveuse, extraordinairement impressionnable, Léon XIII change de physionomie avec une étonnante mobilité. " Il vibre comme une cordre de violon !" suivant la pittoresque expression d'un prélat de l'entourage.

Quand les préoccupations de l'heure présente lui en laissent le loisir, Léon XIII pense à sa petite ville natale. Après avoir fait construire un asile de fillettes, des écoles, un hôpital, des églises, il vient de dépenser un demi-million pour amener de l'eau potable à Carpineto.

C'est un français, l'abbé Coderand, qui a été chargé de l'entreprise maintenant couronnée par le succès le plus complet, puisque l'ecclésiastique hydrographe est parvenu à trouver une eau excellente, plus que suffisante pour alimenter la ville natale de Léon XIII.

Le pape a fait faire deux fontaines qui porteront en guise d'inscriptions, gravées sur le marbre, des poésies latines tout exprès composées par lui. L'inauguration des réservoirs d'eau doit avoir lieu aujourd'hui ; ce sera une très grande fête pour les habitants de Carpineto, de plus en plus fiers d'être les concitoyens de Léon XIII.

Nouvelles Religieuses.

—L'*Osservatore Romano* donne le détail des mesures de police prises par le gouvernement du roi Humbert pour faire surveiller de jour et de nuit tous les abords du Vatican, dans la crainte que le pape ne vienne à quitter Rome. Il n'y a pas moins de vingt-quatre agents à pied et à cheval, affectés spécialement à ce service. En outre, deux voitures de place avec un délégué et un agent stationnent perpétuellement pour permettre au gouvernement d'être promptement informé de tout événement.

—Le général de Charette, commandant des zouaves pontificaux, vient d'être fait chevalier grand'-croix de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand.

—Le Rév. Père Bellemare, dominicain canadien, est à Saint-Hyacinthe depuis quelques jours. Il arrive de France après une absence de plusieurs années.

—Mgr I. Clut, évêque d'Arindèle, s'est embarqué la semaine dernière pour l'Europe.

—C'est au séminaire des missions salésiennes, à Turin, sur la riante colline de Valsallice (vallée des saules) qu'ont été déposés les restes mortels de Dom Bosco. Sur sa tombe, la piété de ses fils vient d'ériger un monument modeste dont la courte inscription résume de la manière la plus touchante la vie de cet homme qui fut le Vincent de Paul du XIX siècle :

" Ici repose dans la paix du Christ, Jean Bosco, prêtre, le père des orphelins."

—Le R. P. Burtin, O.M.I., depuis plus de vingt ans missionnaire chez les sauvages du Sault Saint Louis, Caughnawaga, doit bientôt quitter ses chers sauvages pour se retirer dans sa communauté. L'on sait que le digne et vénérable prêtre appartient à la congrégation des Oblats de Marie Immaculée dont il est un des plus anciens et zélés missionnaires.

Son départ sera vivement regretté par la tribu qui lui est affectueusement attachée, et lui-même va se séparer avec peine de ses chers sauvages ; mais des circonstances incontrôlables dues à son âge avancé et aux fatigues du ministère, jointes à l'obéissance due à ses supérieurs, rendront son sacrifice plus facile. Il sera remplacé par le Rév. M. Forbes, de Montréal.

La mission de Caughnawaga est en possession d'une précieuse relique, c'est la table sur laquelle le Père Charlevoix a écrit son Histoire du Canada. On peut voir cet antique objet à la résidence du curé qui la conserve précieusement.

—La Compagnie de Jésus refleurit peu à peu en Autriche, comme autrefois. Les Pères de la Compagnie de Jésus comptent maintenant, eu Autriche huit florissants collèges ; ceux de Kalksbourg, près de Vienne ; d'Innpruck ; de Kalocsa, siège du cardinal Haynald ; Linz sur le Danube, Mariaschein en Bohême, Presbourg, Travnik en Bosnie, et Feldkirch, dans le Voralberg.

Outre ces collèges, les Pères possèdent sept résidences et quatre stations, savoir : Vienne, Laybach, Kar pornak. Klagenfurt, Prague, Steyr, Szatmar, Dudapest, Graz, Gastein et Maria Taferl, sur le Danube.

La province autrichienne compte 296 Pères, 118 scolastiques et 119 frères. Quelques-uns des Jésuites de cette province sont issus des premières familles de l'Autriche, de l'Allemagne et de la Pologne.

—Probablement le livre qui a atteint le plus grand prix est un bréviaire pour lequel le gouvernement allemand a payé une somme de $50,000. Ce bréviaire fut donné par le pape Léon X au roi d'Angleterre, le roi Henri VIII avec un parchemin, lui conférant le droit de pasteur, le titre de défenseur de la foi.

—Le bruit circule depuis quelques jours, dit *Le Quotidien*, que pour remplacer le regretté Mgr Edmond Langevin, protonotaire apostolique, Sa Grandeur Mgr Langevin, évêque de Rimouski, aurait l'intention de demander un coadjuteur et que son choix se porterait sur M. l'abbé Gauvreau, le digne curé de Notre-Dame de Lévis.

L'on ajoute qu'au cas d'acceptation par l'abbé Gauvreau, la cure de Lévis serait offerte à M. l'abbé Plaisance du vicariat de Saint-Roch de Québec.

—La bénédiction du chemin de fer Québec - Montmorency - Charlevoix a eu lieu jeudi après-midi à deux heures. présidé par Son Eminence le cardinal Taschereau.

—On annonce la mort du cardinal Guilbert, archevêque de Bordeaux.

Mgr Guilbert était né dans le département de la Manche, le 12 novembre 1812, dans un village appelé Cerisy-le-Forêt. Il fit ses études au séminaire de Coutances, et professa ensuite plusieurs années dans ce même établissement. Nommé en mai 1867 évêque de Gap, en remplacement de Mgr Bernadou, il administra pendant dix années le diocèse et fut appelé à l'évêché d'Amiens en 1879, pour remplacer Mgr Battaille. A la mort du cardinal Donnet, il fut choisi pour lui succéder sur le siège archiépiscopal de Bordeaux. Nommé cardinal, il avait reçu la barrette des mains du président Carnot, à la fin du mois de mai dernier.

Mgr Guilbert a publié différents écrits dans lesquels il semble s'être imposé la tâche de dégager aux yeux de tous, l'Eglise de toute compromission de partis. En 1876, la lettre qu'il adressa au clergé de son diocèse sur " les devoirs du prêtre touchant la politique," suivie d'une " leçon de catéchisme sur les élections," fit grand bruit dans toute la presse.

LE PROCES PARNELL.

Ce procès qui a passionné l'opinion durant de longs mois et dont il est sorti des révélations fort piquantes, n'aura pas pour l'agitateur irlandais les résultats qu'en attendaient ses détracteurs et ses accusateurs.

Le rapport des juges—qui devra être communiqué à l'ouverture du parlement, en février ou mars—exonérera totalement M. Parnell des insinuations mensongères du *Times.*

Les journaux gladstoniens comme les principaux organes du parti conservateur anglais se moquent ouvertement de ce fameux procès qui a tourné à la plus complète confusion de ceux qui l'avaient provoqué.

La commission Parnell dont les travaux sont terminés a siégé plus de cent jours, interrogé plus de cent témoins et posé quatre vingt dix mille questions.

Les seules personnes qui aient profité de ce procès, dit un grand journal anglais, ce sont les avocats. Pour quelques-uns d'entre eux ce sera même une véritable mine d'or.

LE BANQUET DES MAIRES DE FRANCE

C'est le 18 d'août, qu'a eu lieu le banquet des maires de France, à Paris.

On compte qu'il y avait environ 16,000 convives. 5,500 d'entre eux ont pris place dans la grande nef du palais de l'industrie ; 3,500 étaient installés dans les bas-côtés. Les trente-six salles du premier étage contenaient les 7,000 autres.

Sur un à-peu-près de 16,000 couverts, M. Lasson, directeur de la maison Potel et Charbot, a dû dresser " deux lieues et demie " de tables et les convives ont dû absorber environ *trois cents mètres*, " filet de bœuf " à la gelée, juste la hauteur de la tour Eiffel.

Il a fallu *soixante* grandes voitures à deux chevaux pour transporter les seules assiettes nécessaires au service. Ajoutons que *douze* énormes marmites, mues par la vapeur, fonctionnaient pour la fabrication du " potage à la parisienne," qu'une quantité considérable de broches et de fourneaux gigantesques étaient mis à la réquisition, que plusieurs mille maîtres d'hôtel et cuisiniers étaient réunis pour suffire au service de ce gigantesque repas.

Quatre mille garçons, cinq cents maîtres d'hôtel, quatorze cents cuisiniers, trois cents laveurs, tel était le dénombrement de l'armée des serviteurs engagés pour cette soirée mémorable.

Ajoutez à cela un matériel de 50,000 verres grands et petits, 100,000 assiettes, 34,000 fourchettes, 20,000 cuillers, 40,000 couteaux, 9,000 plats, 19,000 bouteilles, 20,000 serviettes ou nappes, 5,000 salières, et vous aurez l'idée de ce qu'ont été ces agappes colossales.

UN NOUVEAU JOURNAL.

L'Agriculteur, tel est le titre d'un nouveau journal que M. Antoine Gauvin doit publier le 1er et le 15 de chaque mois, dans l'intérêt de la colonisation et de la classe agricole. Le premier numéro paraîtra le 1er septembre.

Choses et Autres.

—A sa réunion de vendredi dernier, le 16 courant, le conseil de ville de Québec a accepté un rapport favorable à l'annexion de Saint-Sauveur et un réglement à été introduit à cet effet. La vieille capitale aura un quartier de plus par l'annexion de Saint-Sauveur.

—Une dépêche de San Francisco nous dit qu'on est en train, dans la baie de Monterey, de repêcher la doublure en cuivre du brick " Natalia," qui a coulé dans cette baie en 1834, alors qu'il était employé comme garde côtes par le gouvernement mexicain. Ce navire, qui aurait mérité un meilleur sort, est celui qui a ramené Napoléon de l'Ile d'Elbe en France, en 1815. Beaucoup de gens recueillent les quelques morceaux de bois qui subsistent encore pour les conserver comme reliques.

—Le prince de Galles souffre depuis quelque temps d'une façon violente de la goutte. Il va être obligé de suivre un régime sévère pour empêcher la maladie de gagner les genoux.

—La *Pall Mall Gazette* signale un bruit qui s'est répandu dernièrement à Londres. La reine Victoria aurait le désir de faire une visite au Canada et aux Etats-Unis. Les médecins de la reine lui conseillent, d'entreprendre un voyage qui ne manquerait pas de faire beaucoup de bien à sa santé.

—Blondin, le fameux acrobate a parié $20,000 qu'il marcherait sur un cable qui partirait de la tour Eiffel et irait jusque sur le dôme central de l'exposition, en moins de cinq minutes ; mais les directeurs de l'exposition ne veulent pas lui permettre de s'aventurer sur le sommet de la tour.

—Le sort du géant des mers, le *Great Eastern*, est maintenant définitivement fixé. Les armateurs viennent d'engager à Liverpool 350 ouvriers qui commenceront immédiatement la démolition du monstre ; ce travail ne durera pas moins d'un an. Le *Great Eastern* vint à Québec en 1860. Il fut pendant près de trente ans le roi des mers et aura pour successeur un bâtiment français, le cinq mats barque *France.*

—L'antique résidence de chevalier de La Salle, le célèbre découvreur, que l'on voit encore sur le chemin du bas de Lachine près de Montréal, ne sera bientôt qu'un amas de ruines. Les murs sont tout lézardés et menacent de s'écrouler. On a été obligé d'étançonner les pans de la maison, car sans cela ils seraient déjà renversés. Il est malheureux de voir ainsi disparaître chaque année des monuments que nous devrions conserver avec soin et honorer par là la mémoire de nos grands hommes.

—Joliette, cette petite ville charmante et progressive, parle de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation comme ville qui date de la mise en force de son acte d'incorporation en 1864. Beaucoup des nombreux progrès de cette localité sont dûs à l'initiative des citoyens de l'ancien village de l'Industrie, et il serait certainement intéressant de les rappeler par une démonstration publique.

—On dit qu'un certain nombre d'hommes seront envoyés par le gouvernement provincial de Québec, pour faire une nouvelle exploration du lac Mistassini. M. Bignell sera en tête. Il sera accompagné par M. Gailly, le fils d'un sénateur français.

—L'ingénieur Fuller étudie les moyens d'agrandir la salle des Communes. Son rapport sera soumis aux députés et non aux ministres.

—On annonce la publication d'un nouveau journal, à Montréal, dans les intérêts généraux de la colonisation et aussi en faveur de la grande cause du rapatriement de nos compatriotes Canadiens-français aux Etats-Unis. Ce nouveau journal sera connu sous le titre de l'*Avenir* et M. E. H. Tellier, étudiant en droit, en sera le Rédacteur-Propriétaire. Espérons que nous aurons une part des faveurs de l'*Avenir* pour notre province et le Nord-Ouest canadien.

—Il y a en Canada 124,589 indiens : 37,944 dans la Colombie Britannique ; 26,368 dans Manitoba, Assiniboia, Saskatchewan et Alberta ; 17,700 dans Ontario ; 12,465 dans Québec ; 8 000 dans le district d'Athabaska ; 7 000 dans la région de la rivière McKenzie ; 4,016 dans la partie est de la terre de Rupert ; 4,000 sur les côtes artiques ; 2,145 dans la Nouvelle-Ecosse ; 2 038 dans la région de la rivière La Paix ; 1.594 dans le Nouveau-Brunswick ; 1,000 dans l'intérieur du Labrador et 319 dans l'Ile du Prince-Edouard.

—Le commerce de bois, à Ottawa, prend des proportions considérables et il augmente sans cesse. A cette époque de l'année, le district d'Ottawa est une véritable ruche d'industrie. Le flottage du bois, le bruit des scieries, le chargement des chars et des bateaux, tout indique un travail actif et incessant. Les propriétaires des chantiers de l'Ottawa ont coupé près de 150,000,000 pieds de bois l'hiver dernier, c'est-à-dire plus que les autres années, et il ne leur en reste qu'une quantité relativement petite dans les cours. La plupart ont fait d'excellents contrats pour sciage de cette saison, et, d'après les renseignements fournis, l'on ne se plaint pas des prix réalisés. Les commandes pour l'exportation arrivent rapidement et de grandes quantités de bois sont expédiées aux Etats-Unis. Presque toutes les scieries fonctionnent dans toute leur capacité, et on estime qu'il sera scié plus de 700,000,000 de pieds de bois.

CHRISTOPHE COLOMB

Huit cent cinquante Evêques, Archevêques, Patriarches, Prélats de toute la Chrétienté ont signé la requête au Saint-Siège pour obtenir à Christophe Colomb le titre de Vénérable, premier honneur qui précède la canonisation. On annonce que le décret sera rendu à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique.

M. Paul de Joriaud vient de faire paraître une très intéressante vie du grand navigateur. L'auteur de cette vie a utilisé les importants travaux de M. le comte Roselly de Lorgues, à qui le Saint-Père vient de conférer la mission officielle de postulateur pour la cause de Colomb.

Nous conseillons la lecture de ce livre, qui fait connaître le héros chrétien à qui nous devons la découverte du Nouveau-Monde. Un grand génie éclairé par les splendeurs de la foi, tel a été en deux mots cet homme admirable ; tel nous le fait connaître l'intéressant ouvrage de M. Paul de Joriaud.

L'ouvrage forme un joli volume in-8o, de 200 pages, ornées d'encadrements rouges et illustrées de 15 gravures. Une excellente carte des voyages de Christophe Colomb y est jointe. Il est édité par la Société de Saint-Augustin, à Bourges. Prix broché, fr. 2-00.

NAISSANCES.

GAUTHIER—En cette ville, le 18 courant, Madame Ernest Gauthier, un garçon.

LADOUCEUR—A Saint-Pierre-Jolys, le 12 courant, Madame Benjamin Ladouceur, une fille.

MARCOUX—En cette ville, le 21 courant, Madame Arcadius Marcoux, une fille.

HENRI—A Notre-Dame de Lorette, le 16 courant, Madame Camille Henri, un garçon.

DECES.

PRINCE—A Notre-Dame de Lorette, le 13 courant, à l'âge de 2 mois, Yvonne-Marie-Anna, seconde fille de M. J. Edmond Prince, marchand.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos " Soumission pour maisons, Prison de Régina," seront reçues jusqu'à vendredi, le 6 septembre 1889, pour les différents ouvrages nécessaires à la construction de maisons, à la prison de Régina.

Les plans et spécifications peuvent être vus au département des Travaux Publics, à Régina, le et après vendredi, le 9 août 1889, et les soumissions ne seront pas prises en considération à moins d'être faite sur les blancs fournis et signées des noms courant des soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté et fait payable à l'ordre du Ministre des Travaux Publics, égal à *cinq pour cent du montant de la soumission*, doit accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si le signataire renonce au contrat ou ne le mène pas à bonne fin et sera rendu si le soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 26 Juillet, 1889.

2ins 15.8.89

PERSONNEL.

M. Edouard Bélanger est en promenade au Lac-des-Chênes.

M. Emile Jean est allé passer quelques jours de vacances à Keewatin, Ont.

M. Joseph Daoust est parti samedi pour Montréal. Il devra revenir à Saint-Boniface dans quelques semaines.

M. l'abbé A. C. LaRivière, fils de l'hon. A. A. C. LaRivière, est parti hier pour Montréal où il va continuer ses études théologiques.

M. H. F. Despars est revenu dimanche de son voyage en Europe. Nous avons eu le plaisir de causer avec lui quelques minutes, et le récit succinct des diverses phases de sa longue promenade nous a vivement intéressé. Il a eu occasion, à l'exposition universelle, à Paris, de serrer la main à nos compatriotes Lépine, Goulet et Marion, et il nous dit qu'ils sont des mieux portants.

M. Despars, en allant, a fait la traversée par *La Bourgogne*, de la ligne des transatlantiques français, et est revenu par *L'Orégon*, de la ligne Dominion.

M. Hercule Chénier, de Plantagenet, Ont, est en promenade ici, chez son frère M. Félix Chénier. Durant les derniers quelques jours, il est allé à LaBroquerie visiter un second frère qui y est établi, et il se propose de partir ces jours-ci pour Canmore, au Nord-Ouest, où un troisième de ses frères est fixé depuis quelques années.

L'hon. juge et Madame Prud'homme sont partis hier pour aller passer quelques jours de vacances au Portage-du-Rat.

M. l'abbé S. Rosenberg, M. Pierre Rosenberg, son frère, M. le marquis de Bonneval et M. Allard sont arrivés de France samedi. M. de Bonneval et M. Allard sont en promenade, tandis que M. l'abbé Rosenberg est venu pour le plus grand bien de la colonisatisn française à Manitoba. Tous sont actuellement à Fannystelle.

M. Herman Martineau et Madame Martineau sont arrivés hier du détroit du Lac Manitoba. M. G. P. Cloutier, de Saint-Norbert, qui assistait M. Martineau dans la paie des Sauvages de ce district, est revenu en même temps.

M. Angus Brabant, autrefois de Saint-Boniface, et aujourd'hui au service de la Cie de la Baie d'Hudson, à un poste du Lac Winnipegosis, est en promenade à Saint-Boniface pour quelques jours seulement.

Chronique Locale.

—*L'Ouest Canadien* à cessé de paraître.

—On peut chasser le canard depuis le 15 courant.

—Nous avons un temps des plus favorables pour la moisson.

—M. Pierre F. D'Eschambault se fait construire une jolie résidence dans la partie sud de la ville.

—Lisez, sur la 1ère page, le bel écrit de M. Faucher de Saint-Maurice. Il a pour titre *La langue française au Manitoba.*

—C'est mercredi prochain qu'a lieu la rentrée des élèves au Collège et au Pensionnat de Saint-Boniface. La rentrée à l'Académie Provencher se fera aussitôt les réparations terminées.

—Trois excursions, venant de l'est, ont été organisées par la compagnie du Pacifique : la première a dû laisser Montréal mardi dernier. Les deux autres se feront les 3 et 24 septembre prochain.

—La photographie de tous les membres du concile a été prise ; nous avons eu occasion d'en voir l'épreuve et pouvons dire que c'est un portrait des mieux réussis. On pourra se procurer ce souvenir mémorable en s'adressant à M. J. M. Samson, rue Saint-Joseph Saint-Boniface Les dimensions du portrait sont de 14 x 18 pouces et le prix n'en est que de $2.00. 4in.

—Vendredi après-midi, un incendie s'est déclaré dans une étable de la rue Victoria, à Winnipeg. Au moment du feu, il y avait dans l'étable deux chevaux et un poulain qui ont péri dans les flammes.

—M. Simon Trudeau, préfet de la municipalité de Saint-Boniface, nous a apporté un échantillon d'avoine qui a poussé sur sa terre. Dans une touffe de quatre pailles, il a été pris une seule paille et 198 grains ont été trouvés.

—Personne ne peut se plaindre du prix actuel de la farine, mais il faut savoir où acheter, et pour l'information de tous, nous donnons l'adresse de MM. Anderson & Lemieux, no. 245, rue Principale, Winnipeg. Prix—Patent Process, $2.80 ; Strong Baker, $2.60 ; Bon-Bon, $2 20 ; XXXX, $2.00 ; Superfine, $1 40. N'oubliez pas l'endroit : à quelques portes de la gare du *N. P. & M.*

Chronique de la Province.

Sainte-Anne-des-Chênes,

20 août—M. Duguay a acheté les dix chaînes est du numéro 4, et M. Tiola les six chaînes est du numéro 6.

—Son honneur le Juge Dubuc avec deux de ses enfants a passé quelques jours à Sainte-Anne.

—Notre couvent sera prêt pour l'ouverture des classes qui aura lieu le 2 septembre prochain. Les pensionnaires trouveront dans notre nouveau couvent tout le confort désirable.

—Delles Parmélia Parent, Emma Saintonge et Emma Taillon, élèves du couvent de Sainte-Anne ont obtenus un diplôme de deuxième classe, et Delles Julie Pariseau et Agnès Benoit, un diplôme de troisième classe, au dernier examen du Bureau d'Education, section catholique.

12 août—Il a plu ici aujourd'hui toute la journée.

—La moisson est bien avancée et le rendement est meilleur qu'on ne l'espérait il y a trois semaines.

—On parle toujours de la construction d'une nouvelle église et l'on dit qu'elle sera en brique. Il y a ici tout ce qu'il faut en fait de pierre et d'argile propre à faire de la brique.

Saint-Pie,

19 août—Durant la tempête de la semaine dernière la foudre est tombée sur notre chapelle et sans les secours prompts toute la bâtisse aurait été incendiée. L'autel et les ornements ont été endommagés.

—Le Rév. M. Jutras doit laisser Emerson bientôt pour venir résider ici en permanence.

—C'est M. Zacharie Robert qui remplace son défunt frère comme conducteur de la malle.

—Tous nos cultivateurs sont satisfaits de la moisson de cette année en dépit de la température si peu favorable. Le blé surtout est de belle et bonne qualité.

Saint-Norbert,

16 août—Je suis en retard pour vous dire un mot de la soirée musicale qui a été donnée la semaine dernière au profit du couvent.

Néanmoins, il n'est jamais trop tard pour venir remercier ceux et celles qui se sont mis à la tête de cette bonne œuvre et l'ont conduite à si bonne fin.

Vous pouvez voir par le programme que les morceaux de chant et de musique avaient été choisis. Nous pouvons dire aussi que l'exécution a été parfaite, et de nombreux rappels furent chaleureusement accordés par un auditoire nombreux où l'on remarquait nombre de personnes venues de Saint-Boniface et de Winnipeg.

Les gentilles demoiselles qui ont figurées dans l'opérette ont rempli leurs rôles respectifs avec beaucoup de naturel et méritent aussi des compliments.

Voici tout le programme :

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

1. Duo de Piano......" Le tour du Monde" ....Dessaux. Melles Lucie et Emma Gelley.

2. "The Angel's Serenade."..........Violon obligato..........Braga. M. H. M. Arnold.

3. Solo de Piano..."Sonate Pathétique." ....Beethoven. Mademoiselle Versailles.

4. " Tout nous dit d'espérer. "......Rupès. M. Georges Gelley.

5. Solon de Violon ....“Menuet."..........Boccherim. M. Breach.

INTERMISSION.

DEUXIÈME PARTIE.

6. Opérette en un acte. L'ESPRIT ET LE CŒUR. LUIGI BORDÈSE.

Madame Raymond.......... Melle Joséphine Délorme.

Blanche, sa fille.......... Melle Emma Gelley.

Mathilde de Mérinville, amie de pension.... Melle Lucie Gelley.

Mariette, femme de chambre.......... Melle Marie-Louise Gelley.

7. La voile est à la grande hune.......... M. Elie Brisebois.

8. Solo de Violon......Berceuse......Reber. M. Breach.

9. Romance de l'opéra......" La Perle du Brésil."..........Félicien David. M. Thomas Gelley.

10. Solo de Piano........" Si j'étais Roi."............ Adolphe Adam Melle Lucie Gelley.

11. " Queen of my Heart."..........Cellier. M. H. M. Arnold.

GOD SAVE THE QUEEN.

Notre-Dame de Lorette,

21 août.—Notre vénéré curé est allé en province de Québec pour revoir sa famille à l'Assomption Le père de M. Dufresne se fait vieux, et étant malade, témoignait le désir de revoir son fils, et c'est ce qui décida M. le curé à nous laisser pendant quelques semaines. Bon voyage et heureux retour.

—Dimanche dernier, nous avons eu l'avantage d'entendre un sermon de M. l'abbé Dabandès, qui a bien voulu venir remplacer notre curé durant son absence.

—La récolte n'est pas aussi abondante que nous l'espérions au printemps ; mais après la sècheresse continuelle des mois de juin et juillet, il est encore étonnant que nous puissions obtenir un résultat tel que celui que nous avons aujourd'hui. Le blé surtout est de qualité supérieure. Nous avons également du foin en quantité suffisante pour les besoins.

Echos du Nord-Ouest.

Saint-Albert,

5 août.—Trois religieuses sont arrivées par la diligence de la semaine dernière.

—Il est rumeur que les sauvages du lac au Poisson blanc ne sont pas satisfaits de la réduction de leur ration faite par le gouvernement.

—M. Mageau, de Minneapolis, et frère de M. O. Mageau, de Saint-Albert, est arrivé la semaine dernière pour se fixer ici. Les deux frères ne s'étaient pas vus depuis 25 ans.

—Les feux ont fait beaucoup de ravages dans nos bois.

AVIS PUBLIC.

Avis public est par le présent donné que le rôle d'évaluation de la Municipalité de Taché est maintenant révisé et que le soussigné greffier de la dite municipalité est prêt à recevoir des applications, afin d'inscrire sur la liste des électeurs le nom des personnes ayant droit d'y être inscrites. La liste sera terminée le quinzième jour de septembre A D. 1889.

Lorette, 31 juillet 1889.

Wm. LAGIMODIÈRE,
Greffier de la Municipalité de Taché.

4in 8.8.89

Chemin de fer Canadien du Pacifique

SERVICE DES CONVOIS

DEPUIS LE 11 NOVEMBRE 1888.

STATIONS	DÉPART.	ARRIVÉE.
	Allant Est	Al. Ouest.
Winnipeg †	D 17.00	C 12.00
Portage du Rat	24.01	4.55
Ignace	7 20	22.00
Savanne	10.40	18.30
Port-Arthur	E 14.30	B 14.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg †	A DÉ 13.20	A AR 16.00
Portage la Prairie	13 52	13.37
Carberry	17.57	11.46
Brandon	C 18.15	A 10 45
Virden	20.10	7.41
Elkhorn	21.00	7.00
Moosemin	21.55	5.57
Broadview	23.55	4.10
Qu'Appelle	2.20	1.28
Regina	D 3.45	D 23.55
Moosejaw	AR 5 35 / DÉ 5.50	DE 22.05 / AR 21.55
Swift Current	10.30	17.25
Maple Creek	14.18	13.24
Dunmore	16.42	11,07
Medicine Hat	17.30	10.50
Gleichen	23.00	5 50
Calgarry	C 1 20	3.35
Canmore	4.40	C 24.35
Banff	5.20	23.45
Field	8.35	21.25
Donald	11.10	17.55
Glacier House B. C.	12.35	14.30
Revelstoke	15.40	11.10
Kamloops	H 21.23	4.55
Savonas	......	B ......
Ashcroft	24.45	2.07
North Bend	AR 7.10 / DÉ 7.35	DÉ 19 51 / AR 19.26
Agassiz	11.09	15.52
New Westminster	14.10	13.00
Vancouver	14.15	12.45
Victoria	H 21.00	3.00
	Allant Sud	All. Nord.
Winnipeg †	A DÉ 10.30	A AR 20.30
Dominion City	13.55	17.05
Emerson †	A AR 14.30	A DÉ 16.30
	All. Nord.	Allant Sud
Winnipeg	G 15.30	F AR 9.15
Selkirk Ouest	G 17.30	F DÉ 7.30
	Al. Ouest.	Allant Est.
Winnipeg	G DÉ 9.00	G AR 14.20
Stony Mountain	10.00	13.30
Stonewall	G AR 10.30	G DÉ 13 00
	Allant S.O.	Allant N.E
Winnipeg †	F DÉ 12.30	G AR 15.30
Headingly	13,23	14.40
Barnsley	15.40	16.15
Treherne	18,38	9.32
Holland	F 19.35	G 8.35
Cypress River	20.20	7.50
Glenboro †	F 21.00	DÉ 7.15

All. S.-Ouest.			All. Nord-Est	
9 45	F12 40	D† Winnipeg A	F12 50	15 32
11 20	14 27	Morris	11 20	13 35
11 47	15 15	† Rosenfeldt	10 52	12 55
13 35	15 55	Ar... Gretna	10 25	16 55
....	16 32	† Morden	....	11 45
....	18 00	Manitou	....	10 22
....	19 04	Pilot Mound	....	9 12
....	19 15	Crystal City	....	9 05
....	20 05	Cartwright	....	8 17
....	20 24	Holmfield	....	7 54
....	20 48	Killarney	....	7 22
....	21 42	A Boissevain D	....	6 12
....	22 30	A Deloraine D	F	5 15

† Stations où l'on peut manger.

RÉFÉRENCES.

A. Tous les jours. B. Tous les jours excepté le mardi. C. Tous les jours excepté le mercredi D. Tous les jours excepté le jeudi. E. Tous les jours excepté le vendredi. F. Les lundis, mercredis et vendredis. G. Les mardis, jeudis et samedis. H. Tous les jours excepté le samedi. K. Tous les jours excepté le lundi.

CHARS-DORTOIRS MAGNIFIQUES ATTACHÉS A TOUS LES TRAINS EN DESTINATION DIRECTE.

Les trains à l'Est de Brandon marcheront d'après le temps moyen du centre.

Entre Brandon et Donald d'après le temps moyen des Montagnes. A l'Ouest de Donald d'après le temps moyen du Pacifique.

GEO. OLDS, Gér. Gén. du fret. — LUCIUS TUTTLE, Gér. du fret des pass.
WM. WHITE, Surint. Général. — ROBERT KERR, Agt Gén. des Pass.
jno.18.12.84.

AGRICULTURE.

SOINS À DONNER AUX CHEVAUX PENDANT LES LABOURS.

Le travail que l'on fait exécuter aux chevaux de labour doit être lent et soutenu. Quelques cultivateurs ont la mauvaise habitude de précipiter le travail; quand leurs chevaux sont échauffés et tout haletants, ils les font arrêter et les laissent ainsi se refroidir, en les exposant à gagner des maladies de poitrine, des rhumes et des catharres. C'est pourquoi nous conseillons le travail lent et soutenu, et mieux vaudrait abréger le temps du travail, s'il est trop pénible et que les chevaux soient trop fatigués, que de les laisser se reposer souvent pendant un temps plus ou moins long.

Jamais on ne doit laisser les chevaux arrêtés sur le champ quand ils sont trop échauffés et que le temps soit pluvieux ou qu'il fasse un vent froid et pénétrant, si l'on veut éviter les maladies de poitrine, à moins que ce ne soit pour leur laisser le temps d'uriner quand ils en manifestent le besoin.

Quand les chevaux rentrent du travail couverts de transpiration et tout échauffés, il faut qu'ils soient logés dans des écuries convenablement chaudes, où il ne règne pas de courant d'air. On doit avoir soin de bien les bouchonner immédiatement en rentrant pour les sécher. S'il était impossible de les loger à l'abri des courants d'air, il faudra les couvrir d'une bonne couverture afin de les empêcher de se refroidir. On ne doit jamais laisser boire directement à l'étang, ni faire prendre un bain de propreté aux chevaux quand ils arrivent du travail couverts de transpiration. On doit d'abord leur faire manger un peu de foin à l'écurie, les bouchonner et leur laisser le temps de se refroidir lentement. Si, au contraire, les chevaux rentrent du travail ou de la promenade sans être échauffés, il n'y a nul inconvénient à leur donner un bain de propreté ou de leur laver les jambes avec de l'eau froide au moyen d'une brosse ou d'une éponge, avant de les remettre à l'écurie.—*G. des Campagnes.*

SOINS DES VAISSEAUX POUR LE LAIT.

Tous les vaisseaux et ustensiles qui reçoivent le lait ou servent à la traite (canistres, chaudières, couloirs, dippers etc.,) doivent être, tous les jours, lavés à l'eau chaude, ébouillantés, rincés à l'eau froide et bien asséchés avec des linges propres, ou mis à égoutter en plein air où il n'y a pas de poussière ni de mauvaises odeurs. De plus, ils doivent être écurés au moins deux ou trois fois par semaine, avec une légère saumure ou du lessi ou encore mieux avec une faible lessive de soda à laver (bi-carbonate de soude.) La lessive et la soude ont pour propriété de dissoudre toutes les matières grasses qui s'attachent aux vaisseaux et aux linges, de plus elles empêchent la fermentation de ce qui pourrait échapper à l'œil de la ménagère. Le sel a le même effet, mais à un moindre degré.

Les soudures et les joints des vaisseaux doivent être nettoyés avec une attention particulière; c'est là que les matières séjournent et ont le temps de fermenter.

La canistre dans laquelle on remporte le petit-lait à la maison demande aussi des soins spéciaux qui sont détaillés plus loin.

N'employez que des vaisseaux de fer-blanc pour le lait, le ferblanc étant le seul métal qui ne présente pas d'inconvénients. Il est bien entendu que les vaisseaux faiencés ne sont pas exclus.

L'ÉLEVAGE DES CANARDS.

Est-il avantageux d'élever des canards? D'après plusieurs autorités qui s'occupent de volaille c'est le canard qui paie le plus. Cet élevage en Chine est porté à son plus haut degré de perfection. Les Chinois mangent le canard cru, bouilli, rôti et de mille autres façons. Ils s'inquiètent autant de la production de ce volatile que nous du rendement du blé et des autres moissons.

PAROLES D'UN FAISEUR DE BEURRE.

Un vieux faiseur de beurre disait: "J'ai toujours soin de choisir pour mener mes vaches le plus paresseux de mes employés, quand je n'ai pas un tel homme à mon service, je mène mes vaches moi-même. Je voudrais, s'il était en mon pouvoir, dans l'intérêt des vaches et de leurs propriétaires, détruire tous les chiens de l'univers. Le fermier qui est assez négligent pour laisser conduire ses vaches par le jeune garçon qui prend plaisir à leur lancer des pierres, les faire courir et les faire poursuivre par les chiens, mériterait d'être poursuivi pour cruauté envers les animaux. Dans tous les cas, le fermier négligent se punit le premier, car les vaches ainsi traitées diminuent considérablement en lait et en beurre; elles donnent en proportion des soins et des traitements dont elles sont l'objet."

INDUSTRIE LAITIÈRE ET FERTILITÉ DE LA FERME.

Le petit tableau suivant tiré du *Farmer's Advocate* est du professeur J. W. Robertson, de l'école d'agriculture de Guelph, Ont. Ce savant agronome traitant de l'industrie laitière, au point de vue de la fertilité de la ferme, dit que chaque

$200

de blé, à $100 le minot, représente $48.00 de fertilité.

Lait à 85 cts le 100 lbs....	$20.00
Fromage à 10 cts la lb.......	18.00
Bœuf à 5½ cts la lb...........	17.00
Porc à 5½ cts la lb............	13.00
Un cheval valant $200......	7.00
Beurre à 25 cts la lb.........	25

Ainsi le cultivateur qui vend pour $200 de blé ne vend le travail et le trouble qu'il a mis à faire pousser ce blé que $152; la balance des $48, il la prend dans la fertilité qu'il enlève à sa terre Il n'en serait pas de même si le cultivateur, au lieu de vendre son grain et son fourrage, élevait des animaux et se livrait à l'industrie laitière en fabriquant du beurre. Pour chaque $200 de beurre qu'il vendrait il n'enlèverait à sa terre que 0.25 de fertilité.

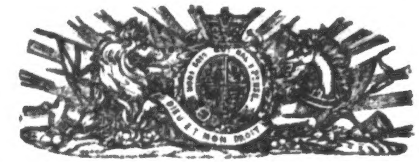
LES LÉGUMES.

Le grand secret de se passer de médecins et de médecines, qui coûtent passablement cher parfois, serait d'avoir un jardin potager rempli de légumes de toute espèce. Suivant une haute autorité médicale, voici l'action salutaire qu'exercent plusieurs d'entre eux sur notre économie:

L'épinard agit puissamment sur les rognons; l'asperge purifie le sang; le céleri a une grande action sur le système nerveux et c'est un bon remède pour le rhumatisme et la névralgie; les tomates agissent sur le foie; les navets et les betteraves sont d'excellents apéritifs; la laitue et les concombres rafraîchissent le système; les fèves possèdent des qualités nutritives à un haut dégré; les oignons, l'échalotte, l'ail, le poireau possèdent des vertus médicinales précieuses et constatées à plusieurs reprises, ils agissent activement dans la circulation du sang, le purifient; ils augmentent la salivation et le suc gastrique et facilitent, par conséquent, la digestion; l'oignon rouge est très bon diurétique; l'oignon blanc, mangé cru, provoque le sommeil, etc.

J'avais bien raison de dire, dans une de mes correspondances, que sans le jardin potager la ferme n'est point complète.

Une recette pour chasser l'odeur de la peinture: mettre une poignée de foin dans un seau d'eau dans la chambre peinte et l'y laisser passer la nuit.



AVIS.

Le soussigné est prêt à recevoir des applications pour placer sur la liste des électeurs pour la Municipalité Rurale de Cartier et de la partie de la division électorale de Cartier, comprise dans la dite municipalité, les noms des personnes en droit d'y être inscrits.

La présente liste sera close le 19ième jour d'août 1889, ou pas moins de six semaines après la premièré apparition du présent avis dans *Le Manitoba,* publié à Saint-Boniface, Manitoba.

JOSEPH LEMAY,
Greffier
de la Municipalité Rurale de Cartier.
Saint-Norbert, 1er juillet 1889.
4ins 11.7.89



AVIS.

Avis est par le présent donné que toutes communications se rapportant aux affaires qui concernent le département des Affaires Sauvages, doivent être adressées à l'honorable E. Dewdney, comme surintendant général des Affaires Sauvages, et non comme ministre de l'intérieur, ou au soussigné. Tous les officiers du département devraient adresser leurs lettres officielles au soussigné.

L. VANKOUGHNET,
Député surintendant général des Affaires Sauvages.
Département des Affaires Sauvages,
Ottawa, 11 Mai 1889 13ins 23.5.89

